

Mégot de cigarette jeté depuis sa voiture = départ de feux !



Mégot de cigarette jeté depuis sa voiture = départ de feux !

Le maire de Langlade, petite commune du Gard, a pris un arrêté interdisant aux automobilistes circulant sur sa commune de fumer au volant.

Il entend ainsi faire "de la prévention et de la sensibilisation" aux risques d'incendies.

Sans aller jusque-là, il est tout de même nécessaire de rappeler que **jetter un mégot de cigarette par la fenêtre de sa voiture peut être dangereux en ces périodes de canicule.**

En effet, outre les effets néfastes sur l'environnement - 1 mégot de cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau et met 2 ans pour se dégrader - **ce geste peut être à l'origine d'incendies.**

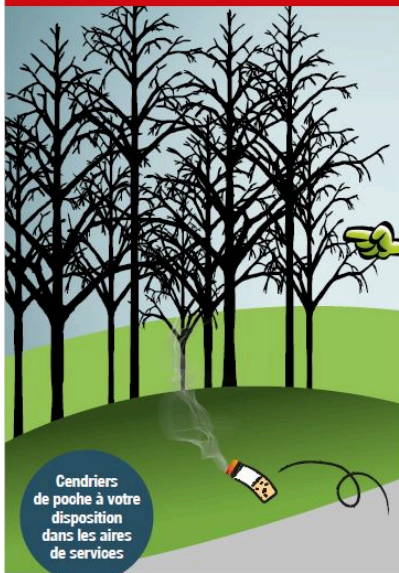
Et pourtant, une étude récente sur une portion du réseau VINCI Autoroutes a permis de relever qu'en moyenne 100 mégots de cigarettes sont jetés par kilomètre et par jour. **Il est avéré qu'1 fumeur sur 2 se débarrasse de ses mégots en roulant !**

L'an dernier, l'incendie le plus important de l'été dans le Var qui a dévasté le massif des Maures pourrait avoir été déclenché par un simple mégot jeté près d'une aire d'autoroute.

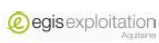


Alors évitez de fumer au volant - c'est dangereux ! - ou utilisez les cendriers de poche !

MÉGOTS JETÉS



Cendriers
de poche à votre
disposition
dans les aires
de services



FORÊT BRULÉE

